



Déclaration préalable CGT, FO, SNUTEFE-FSU et SUD au CTR du 9 juillet 2013

Le plan SAPIN nous fout les boules !

Monsieur le DIRECCTE

Les agents de l'Ile de France réunis en Assemblée générale lors du CTR en « live » qui s'est tenu le 22 mai dernier, vous avaient fortement exprimés leur opposition au projet « pour un ministère plus fort ».

Vous avez convoqué ce CTR pour nous présenter les orientations que le ministre a retenu pour le « projet un ministère plus fort ».

Il ne s'agit ni de dialogue social ni de négociation ni même de concertation. »

Le 14 décembre, le ministre a annoncé en séance du CTM une réforme dont la 1^{ère} décision prise a été de supprimer le corps à statut particulier des CT, sans répondre à la revendication de fond posée, et qui permet aujourd'hui d'organiser le déglissement total de tout le ministère, par l'appauvrissement de ses missions, par la déqualification des agents et de leurs statuts qui font choc parmi tous les personnels.

Sur ordre du ministre, vous convoquez un CTR exceptionnel en période de vacances. Vous imposez, un rythme effréné, avec un calendrier serré, une méthode brutale pour imposer vos orientations avant une validation début 2014 !

C'est la mort annoncée de l'échelon départemental du Ministère du Travail !

« La DIRECCTE doit faire système tant au sein du pôle 3^E, qu'entre celui-ci et le pôle T, avec aussi le pôle C, et entre le niveau régional et le niveau territorial. Renforcer l'articulation entre le niveau régional et le niveau territorial est une nécessité pour le pôle 3 E mais aussi pour le pôle T ». « Le chantier doit se poursuivre avec vous sur ce point ».

Le Ministre rajoute *« notre rôle n'est pas seulement de gérer des mesures et des règles, il est d'entrer dans l'arène, d'accompagner les acteurs ».*

« C'est toute une nouvelle posture que nous devons adopter collectivement et partager avec nos équipes », et bien nous ne partageons pas cette analyse et la rejetons en bloc.

Quid du devenir des agents dans le champ d'intervention Emploi /Formation Professionnelle ?

Le ministre a indiqué que l'équilibre des effectifs entre emploi et travail ne sera pas modifié par *« la suppression des postes de CT venus de l'emploi qui réussiront l'examen professionnel »* sans pour autant dire comment, si ce n'est pas un accroissement de la proportion d'agents de catégorie A !

Le ministre ne dit rien sur leur devenir statutaire.

A ce titre, il doit rester pleinement dans le giron de l'Etat, en opposition à la recentralisation des pouvoirs autour des préfets de région visée par l'acte III de décentralisation, rejeté par la majorité des organisations syndicales.

Sur le système d'inspection, la mise en place des Unités de Contrôle composées de 8 à 12 IT, à qui vous aurez retiré la responsabilité de la section induit une déqualification et une perte d'autonomie notamment pour les Inspecteurs. Ce serait également une déqualification pour les contrôleurs qui n'auraient plus d'affectation sur un territoire qui leur est propre à l'inverse d'aujourd'hui.

C'est un retour en arrière de plus de 30 ans même pour les secrétariats qui seront organisés en pool !

Monsieur le Directe, vous voulez ainsi mettre fin à des services de proximité qui ont contribué depuis des années à rendre un service public de qualité et que vous trahissez de la manière la plus hautaine.

Ne vous leurrez pas du soi-disant « *engouement des agents et de la justesse de l'évolution* » *parlant de votre plan de requalification des B en A sur les 3 prochaines années* » qui seraient démontrés par la déclaration de candidatures de plus de 1000 contrôleurs (sur les 3500). Oui, tous les agents aspirent légitimement à une promotion de grade ou dans le corps supérieurs. Ils exigent tous une rémunération conforme aux qualifications acquises et mises en œuvre ; Mais dans le contexte que vous avez imposé, comment pouvez-vous ignorer que beaucoup d'entre eux se sont inscrits la rage au cœur.

Enfin, ce n'est pas parce que le Ministre n'en a dit mot que la situation subie par nos collègues de catégorie C n'est pas dramatique et honteuse et annoncer 45 promotions par an sur 7500 agents concernés c'est proprement scandaleux !

Au moment où le plan de transformation d'emplois laisse sur le carreau 85 % des Contrôleurs du Travail et où le ministre annonce une réforme en profondeur du système d'inspection du travail, dont la 1^{ère} décision a été la mise en extinction du corps des CT, nous y opposons des revendications permettant de tous nous rassembler dans la mobilisation :

- Pour la défense et le maintien d'une Inspection du Travail généraliste, territoriale et indépendante (sections et agents) avec des moyens suffisants (le doublement des sections avec les effectifs correspondants) : Non à la réforme Sapin de l'Inspection du Travail.
- Pour que toutes les missions Emploi restent au sein du ministère : Non à l'acte III de décentralisation
- Pour un recrutement massif d'agents dans les services, particulièrement en catégorie C : Non aux suppressions d'emploi.
- Pour un véritable plan de revalorisation de tous les Contrôleurs du Travail ;
- Pour un plan immédiat et massif de passage de CT en IT et de C en B, compensé par autant de création d'emplois.

Pour l'ensemble de ces raisons les organisations syndicales ne siègeront pas au CTR.